UICN | Comité Français

8 QUESTIONS À SE POSER POUR METTRE EN ŒUVRE LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Un guide d'appropriation du Standard mondial de l'UICN

Rédaction : Justine Delangue sous la coordination de Pauline Teillac-Deschamps, Clémentine Azam et Sébastien Moncorps.

REMERCIEMENTS

Le Comité français de l'UICN remercie particulièrement :
- les personnes ayant contribué à ce document et plus particulièrement Maud Berel, Nathalie Berthier, Aurélien Daloz, Charlotte De Pins, Benoît Fribourg-Blanc, Stéphane Grivel, Delphine Jung, David Michelin, Pierre Mossant, Jessica Orban, Gilles Raye, Jean-Marc Tacnet et Sarah Voirin.
- les membres de la Commission « Gestion des écosystèmes » du Comité français de l'UICN présidée par Nirmala Séon-Massin et du groupe de travail « Solutions fondées sur la Nature » présidé par Freddy Rey ;
- les partenaires financiers de cette étude : le Ministère de la Transition Ecologique, l'Office Français de la Biodiversité, EDF, Véolia et Primagaz.

CITATION DE L'OUVRAGE

UICN Comité français (2021). 8 questions à se poser pour mettre en œuvre les Solutions fondées sur la Nature – un guide d'appropriation du Standard mondial de l'UICN. Paris, France.

Dépôt légal : mai 2021

ISBN : 978-2-918105-88-6

La reproduction à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite à condition que la source soit dûment citée. La reproduction à des fins commerciales, et notamment en vue de la vente, est interdite sans permission écrite préalable du Comité français de l'UICN.

Crédit photographique :
Première de couverture : Delangue, Lemoine, Xicluna, Lemoine, Thibault
Quatrième de couverture : Trouillon, Betto, SM3A, Chambres, Rie

Réalisation graphique : Natacha Bigan

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Liberté Égalité Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

PRIMAGAZ

EDF

VEOLIA

Le Comité français de l'UICN est fortement engagé dans la promotion des Solutions fondées sur la Nature en France pour répondre aux défis que posent les changements globaux à nos sociétés (défis sociétaux).
Ce document a pour objectif de faciliter la compréhension de ces solutions par les acteurs pour leur mise en œuvre opérationnelle dans les territoires.

Il se structure en 8 questions clés à se poser pour aider les porteurs de projets et les décideurs à :

- s'approprier le Standard mondial des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN,
- déployer les Solutions fondées sur la Nature dans leurs territoires,
- évaluer l'adéquation des projets qu'ils soutiennent avec la définition et les critères des Solutions fondées sur la Nature.

© Thibault

La définition des Solutions fondées sur la Nature

© P. Hirbec

Les Solutions fondées sur la Nature invitent à intégrer davantage la biodiversité au cœur des projets de territoires pour assurer leur développement durable, en investissant dans la préservation et la restauration des écosystèmes[1].
Elles sont ainsi définies par l'UICN comme **des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société, de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité[2].**

La préservation de la biodiversité est un défi sociétal majeur auquel nous devons répondre. Les Solutions fondées sur la Nature visent à concilier celui-ci avec d'autres défis de société que sont :

- l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques,
- la prévention des risques naturels,
- l'amélioration de la santé,
- la sécurité alimentaire,
- l'approvisionnement en eau,
- le développement socio-économique.

1/ Un écosystème correspond à un ensemble d'êtres vivants qui interagissent au sein du milieu naturel dans lequel ils vivent et dont l'ensemble constitue une unité écologique fonctionnelle dans un espace délimité. Un écosystème est décrit selon 4 composantes : 1/ ses composantes vivantes caractéristiques, 2/ son environnement abiotique (milieu physique, climat), 3/ les interactions entre ces différentes composantes et 4/ l'espace délimité où se déroulent ces interactions.

2/ UICN, 2016. Motion 77 : définition des Solutions fondées sur la Nature. https://portals.iucn.org/congress/fr/motion/077 `

© A. Caillaud

Les Solutions fondées sur la Nature se déclinent ainsi en trois types d'actions, qui peuvent être combinées entre elles dans les territoires :

- **la préservation d'écosystèmes fonctionnels et en bon état écologique,**
- **l'amélioration de la gestion durable d'écosystèmes utilisés par les activités humaines,**
- **la restauration d'écosystèmes dégradés voire la création de milieux naturels.**

Les Solutions fondées sur la Nature rassemblent divers outils et concepts existants tels que la restauration écologique, l'ingénierie écologique, l'adaptation fondée sur les écosystèmes, la réduction des risques naturels fondée sur les écosystèmes...

Les initiatives relevant de ces différents concepts correspondent à des Solutions fondées sur la Nature lorsqu'elles sont mises en place pour répondre à la fois à un défi sociétal et pour apporter des bénéfices pour la biodiversité.

Figure 1 : Les Solutions fondées sur la Nature, un concept englobant diverses approches fondées sur les écosystèmes[3].

Par leur caractère transversal entre les enjeux de biodiversité et d'autres enjeux sociétaux, les Solutions fondées sur la Nature peuvent permettre d'accéder à des sources de financement diverses (climat, risques naturels, gestion de l'eau…) et de différentes formes (appels à projets, programmes de recherche…) sur un même territoire. Elles peuvent présenter, outre leurs avantages pour la biodiversité, de nombreux autres co-bénéfices qui peuvent être économiques (activités agricoles et halieutiques durables, écotourisme, réduction des coûts des catastrophes naturelles…) ou sociaux (partenariat entre différents organismes et acteurs, implication de la population locale, amélioration de la santé et du bien-être…).

3/ Cohen-Shacham E., Walters G., Janzen C. and Maginnis S. (eds), 2016. Nature-based Solutions to address global societal challenges. Gland, Switzerland: IUCN. xiii + 97 pp.

Des Solutions fondées sur la Nature en France qui apportent des bénéfices concrets !

En Ile-de-France, la suppression des plans d'eau permanents de la Bièvre, un affluent de la Seine, permettant de reconnecter le cours d'eau avec ses zones humides, a eu pour résultat une augmentation d'environ 30% du volume de stockage de l'eau et donc une réduction du risque inondation pour les populations avec un coût très faible (moins de 20 000€) [4].

En baie de Somme, la valeur des services de régulation des submersions et de l'érosion marines rendus par les prairies et zones humides représentent environ 6 millions d'euros par an. Selon le type d'habitats et de végétation, les plantes des marais réduiraient l'érosion côtière de 30 à 80 % en comparaison avec une zone non végétalisée.

Une étude d'évaluation économique menée par l'IFRECOR a montré que les récifs coralliens évitent des dommages liés aux inondations lors des cyclones et contribuent à la protection des plages et du littoral contre l'érosion. En Polynésie française, la valeur totale des dommages évités par la présence des écosystèmes, dans les cinq îles étudiées (Tahiti, Moorea, Bora-Bora, Rangiroa, Tubuai), est de l'ordre de 300 M€ par an (près de 100 milliards de francs pacifique) [5].

A Lyon, des mesures effectuées en été ont montré que l'abaissement de la température de l'air est sensible au niveau des grands espaces végétalisés comme le parc de la Tête d'Or (moins 1 à 2°C) et les cours d'eau et zones humides comme le fleuve Rhône (jusqu'à 5°C plus frais que la ville minérale). De plus, des mesures de la température ressentie par le corps, sur différents sites de la métropole ont montré l'apport des arbres et de l'ombrage qu'ils fournissent : jusqu'à -11° ressenti[7] !

4/ UICN Comité français, 2019. Les Solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau en France. Paris, France.

5/ Pascal N., Leport G., Allenbach M., Marchand C., 2016. Valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et écosystèmes associés des Outre-mer français. Rapport technique IFRECOR, 56 pages.

6/ UICN Comité français, 2019. Les Solutions fondées sur la Nature pour les risques liés à l'eau en France. Paris, France.

7/ Métropole de Lyon, 2016. Https://www.graie.org/graie/graiedoc/doc_telech/actesyntheses/2017ConfEauVilleBiodiversite_Posters/8-Dupire-ilotchaleur.pdf

© Observatoire de la côte aquitaine, Michel Le Collen

Le Standard mondial des Solutions fondées sur la Nature de l'UICN

Après avoir défini les Solutions fondées sur la Nature en 2016, l'UICN a publié en 2020 un Standard mondial[8], pour faciliter l'utilisation et l'appropriation de ces solutions. Ce Standard permet de :

- Etablir un langage commun et partagé entre tous ;
- Identifier les projets qui relèvent de Solutions fondées sur la Nature selon la définition de l'UICN ;
- Faciliter l'évaluation de la qualité et de la pertinence des Solutions fondées sur la Nature mises en place.

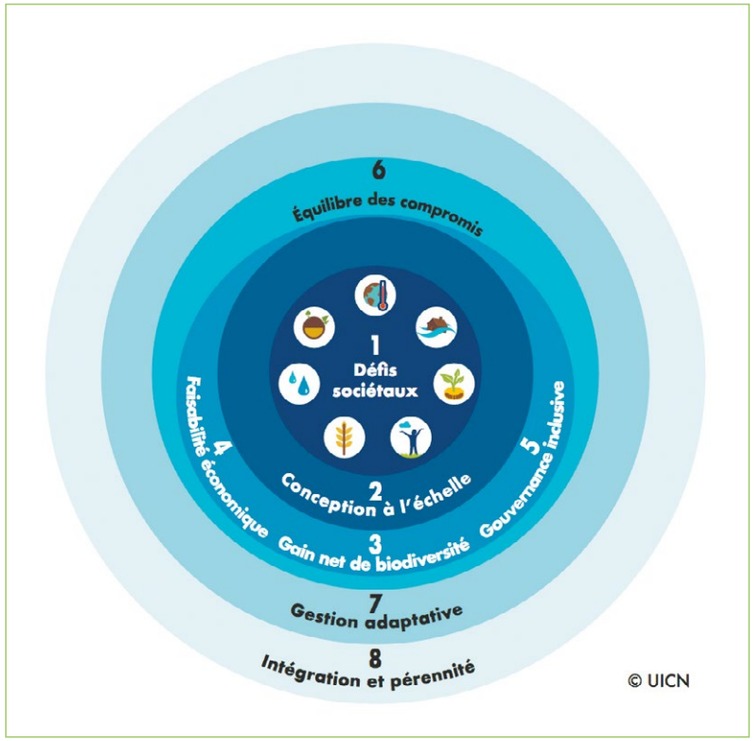

Figure 2 : les critères du Standard mondial des SfN de l'UICN

8/ IUCN, 2020. IUCN Global Standard for Nature-based Solutions : a user-friendly framework for the verification, design and scaling up of NbS : first edition. https://portals.iucn.org/library/node/49070

Le Standard mondial des SfN de l'UICN s'appuie sur 8 critères déclinés en 28 indicateurs

CRITÈRE	OBJECTIFS
1. Défis sociétaux	Il vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN.
2. Conception à l'échelle	Il permet de guider la conception d'une solution adaptée à l'ampleur du problème (échelle géographique et dimensions économique, écologique et sociétale du paysage). Si les actions mises en place peuvent se limiter à l'échelle du site où se pose le défi sociétal, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.
3. Gain net de biodiversité	Ils correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale implique, pour chaque critère, une bonne compréhension des ressources existantes et du contexte (qui serviront de référence) et la mise en place d'actions durables.
4. Viabilité économique	
5. Gouvernance inclusive	
6. Equilibre des compromis	Il traite de l'équilibre à trouver entre l'atteinte des objectifs à court et long terme et les coûts et risques éventuels du projet. Les écosystèmes, étant des systèmes complexes, peuvent engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.
7. Gestion adaptative	Il répond au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du projet et permet d'adapter la SfN en fonction des changements globaux.
8. Intégration et pérennité	Il vise à inciter à une mise en en œuvre des SfN sur le long terme et à grande échelle, grâce à l'intégration des SfN dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des objectifs nationaux ou des engagements internationaux.

Figure 3 : description des critères du Standard mondial des SfN de l'UICN[9]

9/ IUCN, 2020. IUCN Global Standard for Nature-based Solutions : a user-friendly framework for the verification, design and scaling up of NbS : first edition. https://portals.iucn.org/library/node/49070

Les acteurs concernés

Outre les acteurs de la biodiversité, sont concernés les porteurs de projets et les décideurs (collectivités, gestionnaires d'espaces naturels, associations, entreprises, établissements publics...) des domaines suivants :

- L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
- L'URBANISME,
- LE CLIMAT,
- L'AGRICULTURE, LA SYLVICULTURE, LA PÊCHE,
- LA GESTION DE L'EAU,
- LA PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS,
- LA SANTÉ.

Un questionnement pour faciliter la mise en place des Solutions fondées sur la Nature

Ce document a pour but de faciliter l'appropriation du Standard mondial des SfN. Il s'appuie sur des questions clés à se poser pour mettre en place des Solutions fondées sur la Nature.

Cette démarche d'auto-évaluation peut être effectuée à toutes les étapes du projet :

1 **EN AMONT DU PROJET :** quelles sont les questions clés à aborder pour faire en sorte qu'un projet relève des Solutions fondées sur la Nature ?

2 **EN COURS DE PROJET :** le projet présente-t-il les caractéristiques nécessaires pour être une Solution fondée sur la Nature ? Si non, quels sont les éléments à intégrer pour l'inscrire dans ce cadre ?

3 **UNE FOIS LE PROJET TERMINÉ :** le projet peut-il être considéré comme une Solution fondée sur la Nature ?

CHAQUE QUESTION EST COMPOSÉE :

- D'explications qui précisent la question.
- De propositions de réflexion (non exhaustives) pour y répondre. Une description de la démarche mise en œuvre et des moyens alloués permettront de préciser les réponses à chaque question.
- De propositions complémentaires pour inscrire les initiatives menées dans une démarche d'amélioration continue (partie « pour aller plus loin »).

Les 8 questions à se poser

Q1 A quel défi sociétal répond ce projet ?

© Vladimir Melnikov

Les Solutions fondées sur la Nature permettent de répondre au défi de la préservation de la biodiversité et au moins à l'un des 6 défis sociétaux majeurs définis au niveau international : l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la gestion des risques naturels, l'alimentation, la santé, la gestion de l'eau et le développement socio-économique durable. D'autres défis peuvent être identifiés localement.

- Lister les différents défis sociétaux, autre que la préservation de la biodiversité, auxquels est confronté le territoire, en s'appuyant sur la liste ci-dessus.
- Identifier et décrire le défi sociétal principal pour lequel le projet est conçu.
- Préciser les objectifs concrets visés par le projet pour répondre au défi principal. *Par exemple, la restauration de x kilomètres de cours d'eau va permettre de réduire les risques d'inondation de y %.*
- Décrire les suivis et les indicateurs mis en place pour évaluer sur le long terme les bénéfices du projet vis-à-vis du défi ciblé.

Pour aller plus loin

Mentionner les documents stratégiques ou autres éléments qui identifient le défi ciblé comme prioritaire pour le territoire.

Q2 En quoi ce projet est-il favorable à la biodiversité ?

Les Solutions fondées sur la Nature améliorent l'état de la biodiversité et les fonctionnalités des écosystèmes par rapport à la situation précédant la mise en œuvre du projet. Une Solution fondée sur la Nature doit en effet obligatoirement apporter des bénéfices pour la biodiversité.

- Décrire l'état initial des milieux naturels et semi-naturels et des espèces qui les composent avant le projet.
- Indiquer les surfaces de zones naturelles et semi-naturelles préservées et restaurées de façon pérenne.
- Identifier les espèces et/ou habitats naturels dont l'état de conservation s'est amélioré à la suite du projet.
- Préciser la contribution du projet au maintien et/ou à la remise en état des continuités écologiques (Trame verte et bleue).
- Décrire les indicateurs écologiques mis en place pour évaluer les bénéfices des actions pour la biodiversité.

Pour aller plus loin

Décrire les types de suivis pluriannuels des abondances d'espèces et les cartographies des habitats qui permettent de renseigner les indicateurs écologiques.

Détailler comment les fonctionnalités des écosystèmes sont conservées ou rétablies grâce au projet.

© L. Johansson

Q3 Quels types d'action s'appuyant sur la nature sont mis en œuvre ?

Les Solutions fondées sur la Nature peuvent mettre en œuvre différents types d'actions (seules ou combinées) qui relèvent de la protection (avec un outil de protection réglementaire, foncier ou contractuel), de la gestion durable et de la restauration voire de la création d'écosystèmes.

- Décrire les types d'actions opérationnelles menées sur le terrain (en utilisant la typologie décrite ci-dessus) et préciser leur complémentarité.
- Expliquer en quoi ces actions répondent au défi principal identifié en Q1 et au bénéfice attendu pour la biodiversité identifié en Q2.
- Identifier et qualifier les services écosystémiques visés par les actions.
- Préciser si d'autres actions complémentaires (ingénierie civile, outils technologiques, animation territoriale…) sont mises en place pour répondre au défi sociétal ciblé et comment la SfN y est associée.
- Décrire comment la viabilité financière du projet est assurée.

© Ungaro

Pour aller plus loin

Préciser comment s'est fait le choix du type d'action à mettre en place (en fonction des objectifs identifiés en Q1 et Q2).

Démontrer grâce à une analyse des coûts et bénéfices à court et long terme, l'intérêt du projet de Solutions fondées sur la nature par rapport à d'autres alternatives (infrastructure de génie civil ou technologie).

Q4 Quel est le dimensionnement spatio-temporel des actions décrites en Q3 ?

La pertinence et l'efficacité des Solutions fondées sur la Nature sont dépendantes de la mise en place d'actions pérennes sur une emprise géographique importante. Ce dimensionnement est nécessaire pour favoriser le bon fonctionnement et la résilience des écosystèmes et répondre au défi sociétal ciblé.

- Décrire le périmètre spatial et le calendrier de réalisation du projet et comment ils ont été définis.
- Expliciter en quoi les échelles spatiales et temporelles du projet sont suffisantes pour répondre au défi sociétal ciblé.
- Expliciter en quoi les échelles spatiales et temporelles du projet sont suffisantes pour permettre un bon fonctionnement des écosystèmes ciblés.
- Décrire les moyens mis en œuvre pour assurer la pérennité du projet (financements, gouvernance…).

Pour aller plus loin

Préciser si le projet s'intègre dans une démarche plus globale (à l'échelle du bassin versant ou autre) qui contribue à un effet cumulatif et de mise en réseau.

Réfléchir à la possibilité d'élargir le projet à d'autres territoires adjacents soumis au même défi.

Q5 Comment sont pris en compte les coûts et bénéfices potentiels du projet au sein du territoire ?

Les Solutions fondées sur la Nature s'établissent sur des territoires présentant des contextes socio-économiques, culturels et paysagers propres. Pour être pérenne, le projet doit tenir compte des dynamiques locales et des potentiels coûts et bénéfices des actions à différentes échelles territoriales.

- Identifier les enjeux socio-économiques du territoire concerné et des territoires adjacents.
- Préciser comment les enjeux socio-économiques du territoire sont pris en compte et quels compromis ont été trouvés pour concilier ces enjeux avec les objectifs propres du projet.
- Préciser si une analyse des coûts, bénéfices et risques directs et indirects a été mise en place afin d'identifier les externalités positives et négatives du projet sur son territoire.
- Préciser si une analyse des coûts, bénéfices et risques directs et indirects a été mise en place afin d'identifier les externalités positives et négatives du projet sur les territoires adjacents (ex : intervention sur un territoire en amont pouvant avoir un effet sur un autre territoire en aval).

© J. Favennec

Pour aller plus loin

Identifier les possibilités de mobiliser des financements sectoriels hors biodiversité pour le projet.

Q6 La gouvernance du projet permet-elle une association élargie et transversale des acteurs locaux ?

La gouvernance précise le rôle des différents acteurs associés et les modalités de fonctionnement du projet. Les Solutions fondées sur la Nature sont par essence transversales et visent à décloisonner les secteurs et les acteurs pour une élaboration et une mise en œuvre concertée des projets.

- Lister les acteurs associés au projet et préciser leur nature (usagers, associations, scientifiques, entreprises, collectivités, Etat…).
- Décrire le mode de gouvernance choisi (instances de pilotage, décision et concertation, mode opératoire et fréquence des réunions…) et à quelles étapes chaque acteur a été associé au projet.
- Préciser comment le mode de gouvernance choisi garantit la transparence et la transmission des informations à des acteurs variés.
- Préciser comment le mode de gouvernance choisi garantit une répartition claire des rôles et des responsabilités entre les divers acteurs participant au projet.

© Vaudelet

Pour aller plus loin

Préciser si le projet s'intègre et/ou est cohérent avec d'autres instances existantes.

Préciser si des actions plus larges de communication sont prévues.

Q7 Le projet est-il conçu de manière adaptative ?

Les Solutions fondées sur la Nature sont suffisamment flexibles et résilientes pour s'adapter aux changements climatiques, environnementaux et socio-économiques régionaux et aux résultats des suivis effectués.

© D'Amico

- Décrire les outils de suivi et d'évaluation des actions mis en place sur le long terme.
- Préciser comment le projet prévoit d'adapter les actions prévues en fonction des informations issues du suivi.
- Préciser si le projet a intégré dans sa phase amont (étude, conception) et dans les suivis, les perspectives des changements globaux intervenant dans le territoire (analyse de scenarii tendanciels…).

Pour aller plus loin

Préciser comment le projet prévoit d'adapter la gouvernance en fonction des informations issues du suivi.

Q8 Le projet est-il partagé et disséminé ?

Afin de généraliser la mise en en œuvre des SfN et de favoriser des projets sur le long terme et à grande échelle, il est important de communiquer et diffuser les résultats et d'intégrer ces SfN dans les cadres politiques ou réglementaires internationaux, nationaux et locaux.

© Guiot

- Préciser comment les enseignements tirés du projet sont partagés et diffusés.
- Préciser comment le projet est intégré dans les politiques sectorielles locales du territoire.
- Réfléchir à la possibilité de transposer le projet sur d'autres territoires et de faciliter sa dissémination.

Pour aller plus loin

Préciser comment le projet permet de répondre aux objectifs nationaux et internationaux en matière de bien-être humain, changements climatiques, biodiversité et droits humains.

Pour plus d'informations sur les Solutions fondées sur la Nature et des retours d'expériences, plusieurs publications sont disponibles sur le site internet du Comité français de l'UICN : https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/ dans la rubrique « publications ».

COMITÉ FRANÇAIS DE L'UICN

259-261 rue de Paris
93100 Montreuil

E-mail : uicn@uicn.fr
www.uicn.fr